



Maison de la Gibauderie

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2022

**ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DE LA MAISON DE LA
GIBAUDERIE**

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Sophie Jousseume (Vice-Présidente) qui l'anime avec Aurélien Lautard (directeur), en l'absence, pour raison de santé, de Bruno Faye (Président).

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 20 h

Ordre du jour :

- 1-Bilan 2021 : rapport moral, rapport d'activité, rapport financier**
- 2-Perspectives 2022 : rapport d'orientation, budget prévisionnel 2022**
- 3-Vie associative : adoption des montants des adhésions 2022-2023 et élection des candidats au Conseil d'Administration**

Il a été établi d'après les feuilles de présence émargées par les membres actifs que :

- 35 membres actifs étaient présents,
- 19 membres étaient représentés par un pouvoir,
- 7 associations partenaires étaient représentées par 6 membres,
- Le total des membres actifs présents et représentés est donc de 60.
- Le nombre d'adhérents de l'association est de 670.
- Le quorum est d'un sixième : il n'est donc pas atteint.

Comme le prévoient les statuts, une Assemblée Générale est à nouveau convoquée et peut délibérer quel que soit le nombre des membres présents et représentés.

Associations partenaires présentes ou représentées :

Bin Bin compagnie, Chœur des Champs, Gibaularge, Gymnastique volontaire de la Gibauderie, Les (Im)patients, Vestibule de la Parole.

Prestataires excusés : Valérie Chauvet, danse africaine, Jean-Michel Rageau, yoga.



Maison de la Gibauderie

Ville de Poitiers :

Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, excusée,

Alexandra Besnard, Adjointe à l'Éducation populaire et aux Maisons de quartier, excusée, représentée par Laurence Daury-Reig, déléguée aux Aînés et à la petite enfance.

Elsa Hee, Directrice Cohésion sociale Jeunesse Vie Associative, excusée.

Assemblée Nationale :

Sacha Houlié, député, excusé, représenté par Stéphanie Charreau-Grandcoing, collaboratrice parlementaire

Conseil départemental de la Vienne : Catherine Bourgeon, conseillère Générale, excusée.

Maisons de quartier :

Centre d'Animation des Couronneries : Jean-Pierre Dossou, Président, excusé

L'Eveil, représenté par Roselyne Lochon,

SEVE : Martial Royon, Président, excusé.

ADAPGV86 : Isabelle Tanche, Présidente, excusée,

Baker Tilly STREGO : représenté par Laurent Rivault, Commissaire aux Comptes,

La Maison de la Réhabilitation Psychosociale : Brigitte Babeaud Devergne, Cadre socio-éducatif, excusée

La Protection Civile de la Vienne : représentée par Jérémy Raynaud, président.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire : 20h15

Aurélien Lautard anime les transitions en proposant aux adhérents différents quizz leur permettant une meilleure connaissance de l'association.

1-BILAN 2021 :

Sophie Jousseume rappelle que l'Assemblée Générale est le moment de l'année où la Maison de la Gibauderie rend compte de ses actions et présente ses projets.

1.Rapport moral :



Maison de la Gibauderie

La vice-présidente lit le rapport moral 2021 préparé par le Président tel que :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2022- Rapport d'Assemblée Générale 2022- Rapport moral 2021 ».

2. Rapport d'activité :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2022- Rapport d'Assemblée Générale 2022- Rapport d'activité 2021 ».

Aurélien Lautard, directeur, remercie l'équipe salariée qui a su faire preuve d'adaptation aux contraintes de l'année 2021, encore impactée par la COVID, ainsi que les bénévoles.

En assemblée générale, sont développées des actions marquantes de l'année 2021.

- Le projet « Bien Vieillir » :

Le projet « Bien vieillir à la Gibauderie » est coordonné par Sandra Doray-Dufaud, référente Familles et Pouvoir d'Agir, qui l'anime avec Claire Lehy et Amandine Courtois. Dans le cadre du projet Bien vieillir, dont l'objectif est d'apporter une attention particulière aux personnes âgées les plus fragilisées, de créer du lien social et de lutter contre l'isolement, à la suite des maraudes créées lors du confinement, un **Réseau d'Entraide Bénévole** a été constitué.

Des habitants se sont proposés en tant que bénévoles pour aller les visiter à domicile pour tenter de répondre à leurs besoins. Une commission de pilotage du secteur Bien vieillir a été créée, elle pose le cadre d'intervention du réseau.

Claire Lehy présente le réseau d'entraide bénévole : 15 personnes y sont bénévoles, elles ont rempli une fiche individuelle (information personnelle, planning des disponibilités, amplitude d'heure d'accompagnement souhaitée, centres d'intérêt, besoins d'aide personnelle) pour s'y inscrire. Des entretiens individuels ont permis d'aborder certains freins et de poser le cadre de leurs futures interventions. Ce cadre a été travaillé par la commission Bien vieillir, différents documents ont été créés dont « la charte du réseau d'entraide » qui donne les grandes étapes de l'entrée dans le réseau pour les demandeurs et le cadre d'intervention des bénévoles.



Maison de la Gibauderie

En 2021, 2 personnes âgées ont démarré un accompagnement. À ce jour, 2 accompagnements supplémentaires se préparent. Sur ces 4 accompagnements, 3 correspondent à une demande de lien social associée pour 2 d'entre eux à des demandes de sorties extérieures accompagnées et le quatrième à un soutien administratif et moral dans le cadre d'un litige.

Concrètement :

- Le coordinateur rencontre le demandeur et remplit avec lui la fiche de renseignements (avec leur première demande).
- Une rencontre s'organise entre le demandeur, le bénévole et le coordinateur (un planning de rencontre est établi).
- Le demandeur adhère à la Maison de la Gibauderie.
- Le coordinateur revoit le binôme au bout de 3 rencontres, dans le cadre d'un suivi.

Lors de réunions du Réseau d'Entraide, des bénévoles ont souhaité parler de leurs futures actions dans le réseau et le groupe a décidé d'effectuer des maraudes pour faire connaître le réseau et aller à la rencontre des personnes âgées isolées du territoire. 3 maraudes ont eu lieu, réunissant en moyenne 5 binômes répartis sur le quartier.

Dominique Dupont, bénévole dans le réseau insiste sur la notion de réciprocité. Les personnes âgées ont certes des besoins, sont en manque de quelque chose ou de quelqu'un (d'une présence), mais sont aussi des personnes riches d'expérience et avides de partage. Ce n'est pas seulement une relation aidant-aidé.

Elle a participé à 3 maraudes jusqu'à présent, avec un double mouvement : parler du projet et s'adresser à des plus jeunes : venez vers nous, c'est riche d'expérience.

Dominique va commencer une nouvelle aventure avec une personne âgée « pétillante ».

-Le projet jeunesse :

Il est présenté par Elodie Imbert, responsable Enfance jeunesse à la Maison de la Gibauderie depuis mars 2021, actuellement en formation DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). En accord avec le conseil d'administration, son projet est « la réussite et le bien être des jeunes de 14 à 18 ans ».



Maison de la Gibauderie

Elle a constaté que les 14-18 ans sont peu adhérents alors qu'ils représentent plus de 56 % des habitants du quartier, en raison du peu d'activités et d'actions en direction de cette tranche d'âge. Elle a créé une enquête afin de voir les besoins / attentes des jeunes. Elle les a rencontrés au lycée, au collège, dans le parc de la Gibauderie.

Les jeunes de 14 à 18 ans sont les citoyens de demain, ils bâtiront l'avenir. Actuellement, de nombreux jeunes se mobilisent déjà pour leur futur.

Pour Elodie, la réussite n'est pas que la réussite scolaire mais plutôt la réussite globale de l'individu, c'est-à-dire :

- L'intégration sociale, par le biais de la participation à des activités collectives
- L'accomplissement en tant que citoyen, dans l'engagement à des actions territoriales ou locales
- La réussite scolaire : avoir les clés pour s'épanouir
- L'épanouissement professionnel : orientation choisie et non subie, avoir une idée des voies professionnelles existantes,
- L'autonomie dans sa vie future.

Cette réussite s'adapte et se définit à l'échelle de l'individu, il n'y a pas de modèle unique de réussite (Cf. « Comment aider nos enfants à réussir » de Philippe Mérieu).

Au sein d'un centre social, tout jeune doit pouvoir évoluer dans un cadre d'écoute, d'accompagnement et de discussion sur des sujets divers (contexte familial, sujets de société, santé, sexualité).

Afin d'apporter des propositions pour améliorer la réussite et le bien être des jeunes de 14-18 ans, le choix d'Elodie se porte sur une méthode participative, elle veut les inclure dans notre projet, qu'il soit au plus près de leurs aspirations.

Les principes d'actions :

- Travailler en complémentarité avec les partenaires du territoire,
- Partir du postulat qu'on ne connaît pas ce que vivent les jeunes aujourd'hui,
- S'appuyer sur une écoute active des jeunes et les savoirs universitaires,
- Accorder une place aux parents dans le projet.

Les axes du projet :

- Favoriser l'inclusion des jeunes :
 - . Développer des liens entre animateurs et jeunes et entre les jeunes



Maison de la Gibauderie

- . Recueillir leurs besoins et leurs envies.
- . Accompagner les jeunes sur leurs problématiques quotidiennes
- Accompagner la citoyenneté des jeunes :
 - . Renforcer leur rôle au sein de la Maison de la Gibauderie
 - . Renforcer leur rôle au sein du territoire et au sein de la société.

La programmation culturelle :

Présentée par Sylvain Beauchamps, salarié depuis 2014, qui fait vivre la commission culturelle et par Odette Guillard, bénévole. Odette y participe depuis de nombreuses années, avec d'autres habitants, pour décider ensemble du choix des spectacles, des expositions et quelquefois des conférences qui ont lieu tout au long de l'année à la Maison de la Gibauderie. Cette commission se réunit environ 4 fois par an. Odette participe à chaque spectacle et assure également, à tour de rôle, la billetterie et le contrôle des entrées. Elle invite toute personne intéressée par la culture à rejoindre cette commission, très enrichissante.

Sylvain précise avoir constaté une fréquentation en hausse, par rapport à l'avant COVID : Envie de retourner voir des spectacles après une période de manque ? Il rappelle le prochain spectacle, « Les crapauds fous », le vendredi 8 avril, présenté par le Théâtre Ambul de Saint Julien l'Ars. Notre scène est un lieu qui accueille aussi les talents amateurs.

Odette annonce la programmation de l'été qui débutera le dimanche 26 juin par la fête de quartier, avec un manège totalement écologique, à pédale pour les plus petits ainsi qu'un bal guinguette, animé par le groupe « Happy bal ». Ces 2 attractions sont à confirmer.

L'été se poursuivra avec une programmation très riche dans le parc de la Gibauderie :

- le vendredi 8 juillet : chanson pour enfant avec « Oscar fou » (magnifique spectacle qu'elle est allée voir et qui n'est pas réservé qu'aux enfants !).
- le vendredi 15 juillet : une soirée chanson française avec « les Ricochets » (duo contrebasse/guitare).
- le vendredi 22 juillet : spectacle de cirque mêlant acrobatie et lancer de couteaux présenté par la Compagnie de l'Intrépide ».



Maison de la Gibauderie

- le jeudi 29 juillet : c'est la ville de Poitiers et la Maison de la Gibauderie qui vous proposent une soirée surprise très jazz et très swing !
- et enfin le mercredi 24 août, le fameux et attendu cinéma en plein air.

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (ville, CAF et les Maisons de quartier :

Sophie Jousseume présente ce chantier, auquel elle participe avec Aurélien Lautard.

Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) sont les contrats qui lient chacune des 10 Maisons de quartiers de Poitiers à leurs deux financeurs principaux : la Ville et la CAF. Depuis 2016 il y a eu une volonté municipale de prendre du temps et d'engager des moyens pour assurer une qualité de réflexion sur cet engagement tripartite. C'est pourquoi les contrats 2017-2020 avaient été travaillés avec l'aide d'un sociologue, ceux pour 2022-2025 avec l'aide de la SCOP Accolades.

Les temps de travail à 12 partenaires rassemblent au moins 24 personnes et permettent une discussion approfondie sur les objectifs poursuivis ensemble, les actions à développer pour les atteindre et les moyens à mobiliser. Le tout forme la partie de la CPO qu'on appelle "socle commun". Le contrat comprend aussi une partie spécifique à chaque maison de quartier, qui est le Projet d'Animation Globale (PAG) de chaque Maison. La CPO prévoit une évaluation, c'est à dire une étude de la mise en œuvre du contrat et le recours à des indicateurs, qui sont les données probantes, les informations pertinentes pour montrer ce que ces 12 partenaires produisent comme effets sur le territoire, pour les habitants.

Le rapport d'évaluation de la CPO 2017-2020 est en ligne sur le site des maisons de quartier. A la Gibauderie nous avons ajouté à cette évaluation commune une évaluation de la complémentarité bénévole-salariée, sujet qui nous est cher.



Maison de la Gibauderie

3. Rapport financier 2021 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2022- Rapport d'Assemblée Générale 2022- Rapport financier 2021 ».

Présenté par Zakia Blouet, trésorière depuis 2020, avec l'intervention de Monsieur Laurent Rivault, commissaire aux comptes.

Zakia cite d'abord les décisions importantes prises par la commission ressources puis adoptées par le conseil d'administration :

- Financement de formations longues (DEJEPS, BPJEPS, BAFA) rendues nécessaires par les mouvements dans l'équipe salariée (beaucoup de départs et de nouvelles arrivées).
- Obtention d'une subvention par la ville pour l'aménagement de nos espaces verts, permettant l'achat de 2 tables de pique-nique et d'un container pour le stockage de nos matériels. La ville et les habitants nous accompagnent pour les plantations.
- Don aux restos du cœur des avoirs des ateliers annulés entre janvier et juin 2021.

De nouvelles subventions ont été recherchées et obtenues :

- Subvention du département (7000 €) et de la ville (5000€) pour le Bien vieillir.
- Aides de l'État pour l'embauche de nouveaux salariés et pour financer les apprentissages.
- Charges moindres en raison de la réduction des activités de janvier à juin 2021 par la crise sanitaire.

Cela nous a permis de finir l'année 2021 avec un résultat positif de 37 875 €, qu'il est proposé d'affecter aux fonds propres de l'Association, selon les conseils de notre commissaire aux comptes et de notre conseiller bancaire.

Notre fonds de roulement supérieur à 5 mois de fonctionnement, plus que conforme aux préconisations pour notre secteur associatif.

Monsieur Laurent Rivault, commissaire aux comptes, certifie les comptes, qui ont fait l'objet d'un audit, réguliers et sincères et émet une opinion positive sur la solidité financière de la Maison de la Gibauderie.

Aurélien remercie notre comptable, Isabelle Picard, pour son travail réalisé en un temps contraint, la Maison de la Gibauderie étant chaque année la première des 10 maisons de quartier à faire son Assemblée Générale et donc à présenter ses comptes.



Maison de la Gibauderie

Sophie précise que le choix de programmer l'Assemblée Générale dès le mois de mars est la volonté d'associer les habitants aux choix du Conseil d'Administration concernant l'année en cours avant que trop de mois ne se soient écoulés.

VOTE

Le rapport moral 2021, le rapport d'activité 2021, le rapport financier 2021, l'affectation de l'excédent budgétaire 2021 aux fonds propres de l'Association sont soumis à un vote séparé à mains levées, en raison de la demande d'un adhérent.

Rapport moral 2021 : unanimité pour

Rapport d'activité 2021 : non : 0, abstention : 1, pour : 59 sur 60 votants

Rapport financier 2021 : unanimité pour

Affectation de l'excédent budgétaire 2021 aux fonds propres de l'Association : Unanimité pour

2- PERSPECTIVES 2022 :

1-Rapport d'orientation 2022 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2022- Rapport d'Assemblée Générale 2022- Rapport d'orientation 2022 ».

À noter sur le rapport papier et internet une coquille, en bas de page : il est noté rapport d'orientation voté au conseil d'administration du 7 mars 2021 au lieu de 2022

2-Budget prévisionnel 2022 :

Consultable sur le site internet de la Maison de la Gibauderie, dans la rubrique « Ressources-Rapports, Procès-verbaux -2022- Rapport d'Assemblée Générale 2022- Budget prévisionnel 2022 ».

La parole est donnée à Zakia Blouet, Trésorière.

Pour préparer l'année 2022, le Conseil d'Administration a voté un budget de 685 000 euros qui prend en compte les éléments suivants :

- Revalorisation de certains salaires pour de nouvelles missions ou des temps de travail supplémentaires.
- Demande de nouvelles subventions pour financer le projet jeunesse, les Giboul'dingues et le projet Bien vieillir.



Maison de la Gibauderie

Malgré le résultat 2021, nous préférons rester prudents car nous avons à rembourser l'emprunt de l'extension pendant 8 ans et les salaires de notre branche professionnelle augmenteront à partir de 2024. À cela s'ajoutent les différentes crises actuelles qui peuvent avoir un impact à long terme sur nos subventions.

3-VIE ASSOCIATIVE :

1-Adoption des montants des adhésions 2022-2023 :

Reconduction proposée des tarifs 2021-2022 :

Adhésion famille : 15 euros,

Adhésion individuelle adulte : 8 euros,

Adhésion individuelle « jeune » pour les 10-17 ans : 3 euros

Adhésion pour les associations partenaires : 40 euros,

Adhésion inter maisons de quartier de Poitiers : 1 euro.

VOTE : Le rapport d'orientation 2022, le budget prévisionnel 2022, le montant des adhésions 2022-2023, sont soumis à un vote séparé à mains levées, un vote séparé ayant été demandé par un adhérent :
Le rapport d'orientation 2022, le budget prévisionnel 2022, le montant des adhésions 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

2 -Élection des candidats au Conseil d'Administration :

Trois administrateurs sont sortants, au terme de leur mandat de 3 ans : Bruno Faye, Catherine Guérin, Marielle Pain Favre. Seuls Bruno Faye et Catherine Guérin se représentent.

3 autres adhérents sont candidats au poste d'administrateur :

Georges Apostolou, Dominique Dupont, Jeanine Rondeau.

Les 4 candidats présents se présentent aux adhérents, Bruno Faye est absent pour raison de santé.

VOTE : à bulletin secret,

Scrutateurs : Isabelle Picard, Jeannine Pinaud, Yves Malairan.

Assesseurs : Philippe Guillard, Aurore Pirot.

Georges Apostolou : 56 voix sur 60 votants



Maison de la Gibauderie

Dominique Dupont : 56 voix sur 60 votants
Bruno Faye : 54 voix sur 60 votants
Catherine Guérin : 56 voix sur 60 votants
Jeanine Rondeau : 56 voix sur 60 votants
Votes blancs : 4 voix sur 60 votants.

Georges Apostolou, Dominique Dupont, Bruno Faye, Catherine Guérin, Jeanine Rondeau sont élus.

La composition du nouveau Conseil d'Administration est donc la suivante : Moudar Alsouliman, Georges Apostolou, Zakia Blouet, Dominique Dupont, Bruno Faye, Catherine Guérin, Diane Hambinintsoa, Sophie Jousseume, Soumia Rabi, Patrick Rallet, Jeanine Rondeau, Emeline Watson.

Intervention de Jeremy Raynaud, président de la Protection Civile de la Vienne

Au cours de cette assemblée, Jeremy Raynaud, intervient et rappelle que les bénévoles de la Protection Civile (« aider, secourir, former ») interviennent lors d'événements sociaux, culturels, pour secourir, ils organisent aussi la formation aux premiers secours. Récemment, sur le plan humanitaire, la Protection Civile est intervenue, avec la COVID, pour conduire les malades à l'hôpital. Puis, depuis la crise ukrainienne, elle a organisé un appel à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne, une mission d'action humanitaire immédiate ainsi qu'un appel aux dons ont été mis en place.

Elle a mis en place une collecte de produits de première nécessité ainsi que du matériel médical et logistique à destination des populations ukrainiennes, pour une aide humanitaire d'urgence. L'acheminement des dons se fait par la Pologne et la difficulté est ensuite d'atteindre l'Ukraine en raison de l'absence de couloirs humanitaires. D'où l'intérêt de dons financiers, qui permettent de s'ajuster plus précisément aux besoins.

Jeremy Raynaud remercie la Maison de la Gibauderie qui a organisé un point de collecte et a fait un don, en argent de 5000 euros.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h30 suivie d'un buffet de l'amitié, préparé par nos cuisinières bénévoles.

11/04/2022

